

Enseignants du lycée Jean Guéhenno  
Rue du Champ Rossignol  
35 300 Fougères

À Monsieur Thierry BENOIT  
Député de la 6<sup>e</sup> circonscription d'Ille & Vilaine

Fougères, le 12 novembre 2018

Objet : mise en œuvre de la réforme de Monsieur BLANQUER

Monsieur le député,

Nous souhaitons par ce courrier vous faire part de la profonde inquiétude des enseignants fougérais concernant la mise en œuvre de la réforme des lycées engagée par le Ministère de l'Education Nationale.

Cette réforme nous paraît indigne d'un lycée moderne et renouvelé, et nous regrettons la façon dont elle est mise en place. Ce qui nous oblige à réagir pour plusieurs raisons :

1- La rapidité d'exécution de la réforme rend impossible le dialogue et la concertation nécessaires aux équipes enseignantes pour mettre en œuvre efficacement des changements aussi importants que ceux souhaités par le gouvernement. Comment, par exemple, informer nos élèves et leurs familles, légitimement inquiets, sur les spécialités à venir, sans connaître de façon définitive les programmes et les matières concernées par chaque spécialité ?

2- La parution récente des projets de programme, sans concertation en amont avec les enseignants ne nous semble pas aller dans le sens d'un baccalauréat modernisé, « à l'écoute des aspirations des lycéens » comme le disait M. le Ministre. Ni les lycéens ni les enseignants n'ont été consultés à large échelle avant parution des projets de programme. Il nous semble là encore très difficile d'espérer une réussite de cette réforme sans prendre en compte l'avis de ceux qui, chaque jour, sont les acteurs des lycées.

3- Ensuite, les moyens alloués aux établissements concernant l'ouverture et l'organisation des spécialités va aujourd'hui à l'encontre de ce qui a été annoncé par le Ministère : en effet, les effectifs par spécialité sont définis en ce mois de novembre 2018, avant le choix des familles et des élèves qui aura lieu courant mars. Ces derniers n'auront donc pas une liberté réelle dans leur choix de parcours qui se voulait un parcours de réussite, tel qu'annoncé par M. Blanquer (« les lycéens pourront choisir trois enseignements de spécialité (...) pour leur laisser le temps d'approfondir et de progresser dans ces disciplines qu'ils ont choisies... »).

Il nous a dès lors semblé important de vous solliciter, pour que nos voix soient relayées dans une démocratie qui, nous l'espérons, reste à l'écoute de ses enseignants, lesquels sont aujourd'hui inquiets et mis en difficulté pour faire le cœur de leur métier.

Nous nous tenons à votre disposition pour une rencontre et comptons sur vous pour défendre notre position dans l'hémicycle.

Les enseignants fougérais.